

Nombre de membres

27

Nombre de présents

11

Pouvoirs :

8

Nombre d'absents

16

Nombre de votants

19

Quorum

14

CENTRE de GESTION de la

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

d'EURE-ET-LOIR

Séance du 28 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 28 novembre 2025 à 14h30, le Conseil d'Administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir dûment convoqué le 20 novembre 2025 s'est réuni sous la présidence de Madame Martine BOUILLARD (1^{ère} Vice-présidente).

Etaient présents :

- Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Adjointe au Maire de NOGENT-LE-ROTROU,
- Martine BOUILLARD, Adjointe au Maire du COUDRAY,
- Alain CONTREPOIS, Conseiller municipal de CHARTRES,
- Benoît DELATOUCHÉ, Maire de BARJOUVILLE,
- Jean-Luc DUCERF, Maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN,
- Philippe GALIOTTO, Maire de COLTAINVILLE,
- Jacky GAULLIER, Maire de SAINT-GEORGES-SUR-EURE,
- Sylvie HONNEUR-BÜCHER, Conseillère départementale d'Eure-et-Loir,
- Benoit PELLEGRIN, Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE BEAUCE,
- Jean-Louis RAFFIN, Maire de CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS,
- Max VAN DER STICHELE, Maire de VER-LES-CHARTRES,

Pouvoirs :

- François BELHOMME, Maire d'EPERNON, a donné pouvoir à Jean-Luc DUCERF,
- Michel CHARPENTIER, Maire de FONTENAY-SUR-EURE, a donné pouvoir à Martine BOUILLARD,
- Marie-Pierre DAVID, Adjointe au Maire de LÈVES, a donné pouvoir à Benoît DELATOUCHÉ,
- Bernard GOBIN, Vice-Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS, a donné pouvoir à Max VAN DER STICHELE,
- Patrick LAFAVE, Conseiller de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES FORETS DU PERCHE, a donné pouvoir à Benoît PELLEGRIN,
- Corine LE ROUX, Maire de BOUTIGNY PROUAIS, a donné pouvoir à Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU,
- Martine MOKHTAR, Administratrice du CCAS de CHARTRES, a donné pouvoir à Alain CONTREPOIS,
- Damien STEPHO, Maire de VERNOUILLET, a donné pouvoir à Jean-Louis RAFFIN,

Absents excusés :

- Bertrand MASSOT, Maire de LUISANT,
- Hélène DENIEAULT, Maire de CHALLET,
- Olivier MARCADON, Maire adjoint de LUCÉ,
- Caroline VABRE, Adjointe au Maire de DREUX,

Absents :

- John BILLARD, Maire du FAVRIL,
- Ghizlan CHOUAYB, Conseillère municipale de CHATEAUDUN,
- Lydie GUERIN, Administratrice de la CAISSE DES ECOLES DE DREUX,
- Evelyne LEFEBVRE, Conseillère départementale d'Eure-et-Loir,

Secrétaire de séance :

- Jean-Luc DUCERF, Maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN,

Assistaient également :

- Gabrielle BARRETT-JACQUET, Directrice générale,
- Oriana CAUQUIS, Directrice générale adjointe,
- Laurent ARCHENAULT, Payer départmental

Délibération n°2025 – D – 52**Conseil d'administration****Séance du 28 novembre 2025****Objet : Décision modificative n° 1 au budget primitif 2025**

Exposé de Monsieur Jean-Luc DUCERF, 2^{ème} Vice-président en charge des finances et de la gestion de carrières,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2025-D-15 relative à l'adoption du budget primitif 2025,

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2025 propose **d'opérer des ajustements en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement, liés :**

- à l'actualisation à la hausse des dépenses liées au coût de l'énergie, à la fourniture de produits d'entretien,
- à l'actualisation à la hausse des dépenses liées aux versements à des organismes de formation suite au recrutement d'une seconde apprentie non prévue initialement au budget primitif,
- à l'actualisation des dépenses du chapitre 012 suite au recrutement d'une seconde apprentie non prévue au budget primitif et modifiant des crédits budgétaires au sein du chapitre,
- à l'actualisation à la hausse des dépenses liées aux annulations de titres sur exercices antérieurs suite à l'annulation non prévue initialement de factures liées à la prestation facultative ACFI non réalisée,
- à l'actualisation à la hausse des provisions pour risque suite à la liquidation d'une entreprise louant des places de parking,
- à l'actualisation à la hausse des recettes de fonctionnement suite au versement du 1^e acompte de la subvention FIPHFP,
- à l'actualisation à la hausse des recettes de fonctionnement portant sur les remboursements de l'assureur suite à diverses absences d'agents pour raison de santé,
- à l'actualisation de la prévision budgétaire en dépense de fonctionnement et recettes d'investissement des dotations aux amortissements.

Il est par ailleurs précisé que s'agissant de l'actualisation à la hausse des provisions pour risque à la liquidation d'une entreprise louant des places de parking du CDG, la créance totale soit 10055,50 euros doit être provisionnée. Aussi, il convient d'y ajouter 15% des créances toujours en attente de recouvrement par le payeur départemental (créances douteuses).

A ce titre, le CDG a déjà provisionné 5700 € en 2024, à cela s'est ajouté 718 € inscrits un BP 2025. Afin d'actualiser ce montant, il convient d'augmenter la provision à hauteur de 7806,44 € supplémentaire.

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir approuver la décision modificative suivant les modalités prévues ci-dessous :

DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Imputations	BP 2025	DM n°1	Total crédits après DM
60612 - Fournitures non stockables - Energie - électricité	18 000,00 €	4 100,00 €	22 100,00 €
60631 - Fournitures non stockées - fournitures d'entretien	1 600,00 €	793,56 €	2 393,56 €
6184 - Versements à des organismes de formation	10 600,00 €	5 000,00 €	15 600,00 €
TOTAL 011 Charges à caractère général	664 597,33 €	9 893,56 €	674 490,89 €

64136 Personnel non titulaire - indemnité liée à la perte d'emploi	0,00 €	300	
64138 Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	280 611,52 €	-3 500,00 €	277 111,52 €
6417 Rémunération des apprentis	11 027,02 €	3 500,00 €	14 527,02 €
6458 Cotisations aux organismes sociaux	9 114,00 €	8 400,00 €	17 514,00 €
6478 Autres charges sociales diverses	35 610,00 €	-8 400,00 €	27 210,00 €
TOTAL 012 Charges de personnel	2 744 328,37 €	300,00 €	2 744 628,37 €
TOTAL 023 Virement à la section d'investissement	1 214 305,63 €		1 214 305,63 €
TOTAL 65 Autres charges de gestion courante	221 031,00 €		221 031,00 €
TOTAL 66 Charges financières	0,00 €		0,00 €
673 Annulation de titre sur exercice antérieur	25 000,00 €	5 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL 67 Charges spécifiques	25 000,00 €	5 000,00 €	30 000,00 €
6817 Dotation aux dépréciations des actifs circulants	718,00 €	7 806,44 €	8 524,44 €
TOTAL 68 Dotations aux provisions, dépréciations	718,00 €	7 806,44 €	8 524,44 €
TOTAL 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	72 500,00 €	7 000,00 €	79 500,00 €
TOTAL DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 942 480,33 €	30 000,00 €	4 972 480,33 €

RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL 002 Excédent antérieur reporté de fonctionnement	1 353 351,54 €		1 353 351,54 €
6459 Remboursement sur charges de sécurité sociale et prévoyance	6 000,00 €	10 000,00 €	16 000,00 €
TOTAL 013 Atténuations de charges	47 119,00 €	10 000,00 €	57 119,00 €
706888 Autres	311 084,49 €	20 000,00 €	331 084,49 €
TOTAL 070 Produits des services	3 437 869,79 €	20 000,00 €	3 457 869,79 €
TOTAL 74 Dotations, subventions et participations	4 401,00 €		4 401,00 €
TOTAL 75 Autres produits de gestion courante	99 739,00 €		99 739,00 €
773 Mandat annulé sur exercice antérieur	0,00 €		0,00 €
TOTAL 77 Produits spécifiques	0,00 €		0,00 €
TOTAL 78 Reprise sur amortissement et provisions	0,00 €		0,00 €
TOTAL RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 942 480,33 €	30 000,00 €	4 972 480,33 €

DEPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT

Imputations	Pour mémoire BP 2025	DM n°1	Total crédits après DM1
TOTAL 001 Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00 €		0,00 €
TOTAL 20 Immobilisations incorporelles	50 592,00 €		50 592,00 €
21351 Installations générales	1 065 215,32 €	7 000,00 €	1 072 215,32 €
TOTAL 21 Immobilisation corporelles	1 494 913,72 €	7 000,00 €	1 501 913,72 €
TOTAL DEPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT	1 545 505,72 €	7 000,00 €	1 552 505,72 €

RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL 001 Solde d'exécution d'investissement reporté	249 420,09 €		249 420,09 €
TOTAL 021 Virement de la section de fonctionnement	1 214 305,63 €		1 214 305,63 €
TOTAL 10 Dotation fonds divers	7 280,00 €		7 280,00 €
TOTAL 13 Subvention d'investissement	2 000,00 €		2 000,00 €
2805 Amort. Licences, logiciels	24 700,00 €	1 000,00 €	25 700,00 €
281351 Amort. Installation générales	16 000,00 €		16 000,00 €
281578 Amort. Autre matériel technique	3 100,00 €		3 100,00 €
28158 Amort. Autre installations, matériel et outillages techniques	3 100,00 €		3 100,00 €
281838 Amort. Autre matériel informatique	20 200,00 €		20 200,00 €
281848 Amort. Autres matériels de bureau et mobiliers	4 300,00 €	6 000,00 €	10 300,00 €
28188 Amort. Autres	1 100,00 €		1 100,00 €
TOTAL 28 Amortissement des immobilisations	72 500,00 €	7 000,00 €	79 500,00 €
TOTAL RECETTE SECTION D'INVESTISSEMENT	1 545 505,72 €		1 552 505,72 €

Les membres du Bureau réunis en date du 13 novembre 2025 ont émis un avis favorable.

Les membres du Conseil d'administration décident, à l'unanimité :

- d'approuver la décision modificative suivant les modalités prévues ci-dessus.

Le Président,

Bertrand MASSOT



Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en préfecture le : **- 2 DEC. 2025**

De la publication le : **- 4 DEC. 2025**

Par délégation,
La Directrice Générale
Gabrielle BARRETT-JACQUET